



APPROBATION : 28-10-2008
MODIFICATION :

Plan Local d'urbanisme



3

Projet d'aménagement
et de développement durable (P.A.D.D.)

COMMUNE DE L'HORME

Plan Local d'Urbanisme

Projet de Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Nota

La loi Solidarité et Renouvellement Urbain du 13 décembre 2000, dite loi S.R.U., a réformé les outils de l'urbanisme, en particulier le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.), qui devient Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

Une nouvelle pièce est désormais constitutive du Plan Local d'Urbanisme : il s'agit du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) de la commune.

Ce document expose les orientations d'urbanisme et d'aménagement retenues pour le territoire communal.

Synthèse diagnostic	Orientations inscrites dans le PADD
DEMOGRAPHIE	
- Après une période de diminution constante (de 75 à 90), une période stabilité(90 à 99), on constate une légère croissance (99 à 2003)...	Accroissement modéré de la population
HABITAT ET MIXITE SOCIALE	
- Un parc collectif / pavillonnaire équilibré - Un parc d'habitat collectif dense et ancien au centre - Des quartiers d'habitat individuel isolés du centre(topographie, infrastructure) - Une grande proximité de l'habitat et des industries mal acceptée aujourd'hui.	- Poursuivre une diversification de l'habitat et un renforcement du centre par la mutation de certains tènements industriels - Veiller à une meilleure harmonisation entre les activités et les secteurs d'habitat - Permettre un accroissement modéré du nombre de logements - Volonté de résorber l'habitat insalubre ou très dégradé en centre ancien.

Synthèse diagnostic	Orientations inscrites dans le PADD
ECONOMIE	
- Les petits commerces et les services sont concentrés dans le centre ancien - Un nouveau quartier de commerces : La Maladière et une moyenne surface à l'Est du centre (Le Plat du Gier) - De très grandes emprises industrielles en activité - Des mutations prévues ou en cours sur des secteurs au centre ou à l'entrée de la commune - Une zones d'activité intercommunale à Stelytech, voisine de la commune - Une activité agricole marginale et en recul	- Favoriser le développement d'espaces économiques en continuité avec Stelytech - Veiller à permettre un développement des activités existantes dans de bonnes conditions (éviter l'imbrication avec l'habitat) - Orienter la mutation des secteurs en centre ville ou en entrée de ville vers des occupations compatibles avec un environnement urbain dense - Veiller au maintien du commerce de proximité - Interdire la multiplication des surfaces commerciales de grande taille. - Prendre acte et accompagner le repli de l'activité agricole.

Synthèse diagnostic	Orientations inscrites dans le PADD
DEPLACEMENTS ET STATIONNEMENT	
- Une bonne proximité des infrastructures, mais pourtant des accès confus - La RD88 : un axe de transit et en même temps un axe urbain - L'ancienne autoroute sans aménagement et sans vocation précise. - Le projet A45 : un échangeur est prévu avec l'A47 qui concerne le nord du territoire communal - Des trafics routiers en augmentation importante sur tous les axes - 2 lignes de car sur la RD88 - Poursuite des aménagements du Cours Marin	- une réflexion globale en cours sur les principaux problèmes de déplacement de la commune, et notamment : - la création d'une liaison entre Stelytech et le fond de vallée - une liaison entre la RD288 (ancienne autoroute) et la RD88 - la définition du rôle de la RD288 et de la RD88, l'objectif étant de reporter pour partie le transit actuel de la RD88 sur le RD288 - restructuration des lignes de Transports Collectifs dans le cadre du Plan de Déplacement Urbain mené par St Etienne Métropole.

Synthèse diagnostic	Orientations inscrites dans le PADD
EQUIPEMENTS ET SERVICES	
- Des équipements concentrés au centre : mairie, poste, maison de la famille. - Un pôle d'équipement le long du Gier qui étend et étoffe la centralité - Un équipement singulier : l'aérodrome de Planèze	- Un projet majeur autour de la Mairie et de la maison des médias et de la culture qui a, entre autres, pour objectif de renforcer le centre et briser la linéarité de la RD88 - Création d'un équipement d'accueil spécialisé pour les personnes âgées. - Prévoir des espaces pour l'extension des équipements collectifs et publics. - Prévoir le maintien du commerce et des services publics au centre par la conduite de 2 projets majeurs : - création de la maison des médias et de la culture (sécuriser le stationnement Cours Marin, réaménager la place Joseph Lanet et la rue de la montée de la place...), - mutation prévue des espaces industriels situés entre la route des Côtes, le Gier, la RD88 et la rue de la libération.

Synthèse diagnostic	Orientations inscrites dans le PADD
FONCIER	
- Très peu de disponibilités dans l'enveloppe constructible - Des friches industrielles ou potentielles qui sont des opportunités .	- Etendre certains espaces à destination d'un habitat peu dense. - Favoriser le renouvellement urbain notamment en prévoyant la mutation d'anciens tènements industriels.
ENVIRONNEMENT ET PAYSAGE	
- Des paysages très contrastés : de grandes implantations industrielles et des coteaux encore ruraux au nord : - Un paysage urbain structuré par la RD88, mais pénalisé par sa linéarité - Une relation visuelle forte entre le secteur mairie et les coteaux au nord - Le secteur au nord, peu homogène car coupé par l'A47 et la topographie - Le Gier : suite aux dernières crues les berges deviennent instables, des abords en partie aménagés à l'Est. - La RD88 : des nuisances sonores et visuelles dues au transit qu'elle supporte.	- Préserver le cadre de vie des espaces habités (séparation des activités industrielles lourdes et de l'habitat) - Gier : - prise en compte du phénomène d'instabilité des berges - poursuite des aménagements des rives pour permettre la promenade. - Mise en valeur les relations visuelles entre les deux parties du territoire dans les aménagements autour de la Mairie. - Les aménagements à l'étude en matière de déplacement diminueront le trafic poids lourds supporté par la RD88, ce qui permettra de rompre la linéarité de cette voie et de réduire les nuisances.

Commune de l'Horme
ORIENTATIONS DU P.A.D.D.

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

ECHELLE COMMUNALE

Février 2007

Renforcer l'attractivité
du centre

Hierarchiser les voies
pour organiser le
territoire urbain
(RD 288 - RD 88, liaisons
Stelytech / vallée)

Développer un espace
économique à l'échelle
du territoire
(Extension Stelytech)

Favoriser le développement
d'espaces économiques :

extension de Stelytech
à court et long terme

Conforter les espaces
d'habitat peu dense

fuseau A45

Limites d'urbanisation

Un projet majeur
autour de la mairie
et de la médiathèque

Réflexions déplacement :

- liaison
Stelytec / fond de vallée
- aménagement
de l'ancienne autoroute
- liaison
ancienne autoroute / RD 88

Maintenir dans de bonnes
conditions les activités existantes

Parc du Pilat

LIAISONS

Boulevard urbain

Avenue

VOCATION DES ESPACES

Secteur de promenade

urbanisation récente ou prévue

Zones d'activités

0 km

0,5

1

